

Lutte contre les cambriolages
4 nouvelles interpellations



Code de l'urbanisme :
Le Maire interpelle le Préfet. Le droit doit s'appliquer à tous !

/ PAGE 3

Inauguration de la Maison de quartier « Camille-Claudel »
le symbole d'un quartier qui change. / PAGE 5

Etampesinfo

LE JOURNAL DES ETAMPOIS

Logement prenez de l'assurance !



À LIRE PAGE 2

Un Toit pour moi

La GRL, le dernier-né des services créé pour aider les jeunes à s'installer dans la vie.

Après l'Allocation Etampoise de rentrée scolaire, le Fonds de soutien, les CESU, le Coup de pouce... la Ville poursuit son action en faveur des Etampoises et met en place un nouveau service, cette fois-ci, à destination des moins de 30 ans. A partir du début de l'année 2013, la Garantie des Risques Locatifs (GRL) va être instaurée. Un nouveau dispositif pour se prémunir de loyers impayés tout en favorisant l'accès au logement sur le marché privé pour celles et ceux qui débutent dans la vie.

Explications et réactions.



Sports / PAGE 7

A la découverte du Taï Chi Chuan avec l'association Toum Val de Juine. Détendez-vous !

Sortir / PAGE 8

Salon artistique : la 80^e édition s'ouvre ce week-end. 83 artistes de talent au rendez-vous.

LA météo DE VOTRE Week-end



Samedi 29 septembre
St Michel



Dimanche 30 septembre
St Jérôme

Retrouvez chaque jour l'indice de qualité de l'air sur www.mairie-etampes.fr

Outre la mise en œuvre de la GRL (voir ci-dessous), 8 autres points figuraient à l'ordre du jour de la séance du Conseil d'administration du CCAS, mardi dernier. Zoom sur 4 dispositifs phares du CCAS créés pour aider les jeunes, les familles et les personnes en difficulté.

Le Fonds de soutien

En 2009, un fonds de soutien, s'inscrivant dans une dynamique d'aide au retour à l'emploi était instauré. Prenant la forme d'un prêt social à taux zéro, il a déjà bénéficié à près de 100 personnes. Il leur a permis de suivre une formation ou d'accéder directement à un emploi. Pour en bénéficier, il convient d'établir un dossier qui sera soumis à examen et validation.

GRL : locataires et propriétaires y trouvent leur compte

C'est mardi 25 septembre que le conseil d'administration du CCAS a approuvé la mise en œuvre d'un dispositif épatant pour les jeunes, la GRL : la Garantie des Risques Locatifs. Un dispositif gagnant-gagnant pour les locataires comme pour les propriétaires de moins de 30 ans qui éprouvent les plus grandes difficultés à accéder au logement.

La GRL, c'est pour qui ?

LA GRL CONCERNE LES JEUNES DE MOINS DE 30 ANS dont le montant des ressources est inférieur ou égal à 50 % du montant du loyer sur le marché immobilier privé. En général, il est demandé par les propriétaires que le montant des ressources soit 3 fois supérieur au montant du loyer. Ainsi, la Ville d'Etampes entend favoriser l'accès au logement à des personnes qui ne présentent pas toutes les garanties de solvabilité ou de caution.

« L'accès au logement constitue un élément fondamental dans le parcours professionnel des jeunes. Il est important de mettre en place un mécanisme leur permettant d'accéder à un logement en favorisant l'offre de location privative. En trois ans, l'objectif est de mettre en location 45 logements privés, à travers la GRL, soit 15 logements par an », explique la responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Quels intérêts pour les propriétaires ?

LA GRL EST UNE ASSURANCE SOUSCRITE PAR LES PROPRIÉTAIRES qui permet de couvrir les impayés de loyers, la remise en état du logement en cas de dégradation par le locataire et la prise en charge des frais en cas de contentieux juridique. Cette assurance coûte au propriétaire 3 % du montant du loyer mensuel. Une cotisation remboursée sur justificatifs par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En France, la GRL a séduit en deux ans 340 000 propriétaires. « La GRL permet de sécuriser à 100 % le bailleur. Pendant toute la durée du bail et jusqu'au départ du locataire, le propriétaire est couvert pour des impayés de loyer avec un plafond de 70 000 € si le loyer mensuel est inférieur à 2 000 €. En cas de dégradations, le plafond de remboursement est de 3 500 € pour un meublé et de 7 700 € pour un non-meublé », assure Myriam

Trosset, chargé de développement au sein de l'Association pour l'Accès aux Garanties Locatives (APAGL).

Pour toutes informations supplémentaires, contactez le CCAS au 01 69 92 68 00.

« Ce dispositif aidera les jeunes à se loger »



> Guy Courtial, maire-adjoint chargé de la Politique de la Ville, du Logement.

« La volonté de la Ville et du CCAS est de faciliter l'accès au logement pour les moins de 30 ans. La GRL offre des garanties pour les bailleurs et les locataires qui permettront aux ménages modestes d'obtenir plus facilement un logement dans le parc privé.

Les bailleurs auront ainsi une meilleure lisibilité, une garantie d'indemnisation en cas d'impayés ainsi qu'une remise en état du logement en cas de dégradation. Pour les locataires, il assure la non-discrimination des profils (CDD, intérim ...) et un traitement social adapté. Le CCAS prendra à sa charge l'assurance que prendra chacun des bailleurs. »

Les bailleurs auront ainsi une meilleure lisibilité, une garantie d'indemnisation en cas d'impayés ainsi qu'une remise en état du logement en cas de dégradation. Pour les locataires, il assure la non-discrimination des profils (CDD, intérim ...) et un traitement social adapté. Le CCAS prendra à sa charge l'assurance que prendra chacun des bailleurs. »

Locataire, propriétaire... ce sont eux qui en parlent le mieux.

> Julien, 28 ans, locataire

« C'est une bonne mesure car les propriétaires demandent toujours plus de garanties. En couple, il faut deux bons salaires pour trouver un logement convenable. Normalement, il faut que le montant du loyer n'excède pas un tiers des ressources. Là, avec un taux à 50 %, les conditions d'accès au logement sont assouplies ».

> Dominique, 50 ans, propriétaire

« Je suis contente d'apprendre la mise en place d'un dispositif GRL. J'ai eu malheureusement à plusieurs reprises des loyers impayés qui m'ont mis en difficulté. J'ai été aussi confronté à des dégradations au sein de mon appartement en location. Le fait que la Ville s'engage à couvrir ces désagréments est rassurant ».

En direct du Conseil municipal

Mercredi, les élus de la Ville se sont retrouvés dans la salle du conseil pour examiner un ordre du jour qui comportait 25 points. Présentation.

Finances locales

→ Le budget supplémentaire de l'année 2012 (affectation du résultat du compte administratif 2011 voté en juin 2012) a été approuvé. Près de 2 millions d'euros ont été affectés au budget de fonctionnement. Après reprise des restes à réaliser 2011, 673 000 € ont été attribués à la section d'investissement pour la réalisation de travaux (voirie et amélioration des bâtiments communaux) et une étude concernant l'accessibilité des bâtiments.

Enfance - Jeunesse

→ Le marché pour l'organisation et l'encadrement des classes d'environnement des élèves de CM1 et CM2 a été signé. Près de 330 enfants partiront en séjour de 5 à 10 jours soit à la neige pour les élèves des écoles Les Prés, Hélène-Boucher, Le Port, Eric-Tabarly, Le Petit-Prince et Jean-de-La-Fontaine, soit à la mer pour ceux de l'école Louis-Moreau. Le séjour de chaque enfant sera pris en partie en charge par la Ville selon la grille de quotient familial, le complément étant à la charge des familles. Montant total : 200 000 €.

→ Le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention avec la CCESE et l'association Entente Gymnique Etampoise pour trois ans.

→ La Ville va solliciter une subvention pour une opération du BIJ concernant « la consommation de produits illicites : informer pour prévenir ».

Voirie - Environnement - Urbanisme

→ La rue de la Salle va être rétrocédée à la Ville. Essonne Habitat, l'actuel propriétaire, a procédé à la remise en état préalable de la voirie et des réseaux souterrains. Le Conseil municipal a donc approuvé cette rétrocession à l'euro symbolique.

→ Le principe de la création d'une AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) a été adopté. Instaurée par la loi Grenelle 2 de l'environnement, elle permettra de valoriser la Ville labellisée « Ville d'Art et d'Histoire » depuis janvier 2006 tout en prenant en compte les enjeux environnementaux.

Eclairage public

→ Un avenant avec la société ETDE en charge de fournir les prestations d'éclairage public et de signalisation lumineuse a été signé. Celui-ci prévoit l'installation d'un nouveau système d'armoires de commande de l'éclairage public qui débouchera sur des économies d'énergie substantielles. Il est également prévu que tous les

feux de signalisation tricolore seront tous équipés de dispositif à LED au plus tard en 2014. Ces améliorations se feront sans surcoût financier pour la Ville.

Reconstruction de la Maison des Syndicats

→ Sise avenue André-Gautier, la Maison des syndicats va être reconstruite. L'opération a été approuvée par les élus ce mercredi. La nouvelle Maison des Syndicats disposera de trois bureaux destinés à l'accueil, d'une salle de réunion ainsi que de locaux annexes. Le coût global de l'opération sera de 460 000 €. Après une phase de déconstruction des locaux actuels, les travaux se dérouleront sur une période d'un an.

Vie associative

→ L'Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne et ses athlètes va participer aux prochains jeux mondiaux des sapeurs-pompiers du 16 au 29 octobre prochain en Australie. Parmi l'équipe, des sapeurs-pompiers du Centre de secours d'Etampes seront présents. Afin de participer aux frais exceptionnels de ce défi sportif, la Ville a décidé d'accorder à l'association une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

L'allocation de rentrée scolaire

En 2011, un nouveau dispositif voyait le jour pour les familles ne bénéficiant pas de l'Allocation de rentrée scolaire de la CAF. Depuis, 211 enfants inscrits en maternelle et élémentaire en ont bénéficié. Revalorisée pour la rentrée 2012, les familles peuvent encore déposer leurs demandes et ce jusqu'au 30 octobre prochain.

L'allocation de Noël

Les personnes privées d'emploi ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans (ou de plus de 60 ans si elles sont inaptes au travail) peuvent recevoir une allocation de Noël sous conditions de ressources : 1 041,60 € mensuel pour une personne seule avec un enfant à charge + 302,40 € par personne supplémentaire ; 1 344 € mensuel pour un couple avec enfant à charge + 302,40 € par personne supplémentaire.

CESU : chèque-emploi service universel

Pour aider les personnes âgées ou handicapées au quotidien, un chèque emploi service universel (CESU) préfinancé par la collectivité à hauteur de 50 % a été mis en place. Ainsi, non seulement l'utilisateur bénéficie d'une participation du CCAS de 250 € mais en plus avec le crédit d'impôt de 50 % sur les 250 € qu'il a financé personnellement. Un CESU de 500 € ne coûte réellement que 125 € au bénéficiaire.

Renseignements : CCAS, rue des Marionnettes. Tél. : 01 69 92 68 00.

Coup de filet contre les auteurs présumés d'une série de cambriolages



MARDI MATIN À L'AUBE, dans les quartiers des Hauts-Vallons et de la Croix-de-Vernailles, le Groupe Anti-cambriolage de la Compagnie de Gendarmerie d'Etampes

soutenu par les forces de police nationale et municipale, sont intervenus afin de procéder à l'arrestation de 4 individus à l'issue de 8 mois d'investigation. Agés de 20 à 24 ans, ils sont soupçonnés de compter à leur actif un grand nombre de cambriolages commis sur Etampes et dans les environs. Les biens ciblés étaient toujours les mêmes : du matériel hi-fi, des ordinateurs, des téléphones portables et des bijoux. Suite à leur interpellation, les 4 hommes ont été placés en garde à vue et déferés devant le parquet d'Evry jeudi 27 septembre. Une information judiciaire a été ouverte.

« C'est une opération importante. Tous ces cambriolages ont particulièrement marqué les populations. Il est important que les habitants sachent que, même si cela prend plusieurs mois, les gendarmes et les policiers enquêtent sur ces faits et mettent tout en œuvre pour mettre la main sur les auteurs », assure Franck Marlin, député-maire d'Etampes. Des interpellations qui s'inscrivent dans le cadre de l'action qui est aujourd'hui conduite par les

forces de l'ordre et qui a pour cible prioritaire les auteurs de cambriolages. Il y a une raison à cela. Il s'agit du délit qui connaît la plus forte hausse ces derniers temps.

La Ville tient son Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Cela a d'ailleurs été confirmé par les chiffres et statistiques présentés au cours d'une réunion du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui s'est tenue le 20 septembre dernier.

Autour de la table, se tenaient Monsieur le Sous-Préfet, le Commissaire de police, des élus, des services communaux ainsi que les « Voisins vigilants ». Cette rencontre organisée à l'initiative du Maire a permis de dresser un bilan de la période estivale et de présenter quelques-unes des actions en cours pour assurer la sécurité et la tranquillité publique. C'est ainsi que le Commissaire a souligné une évolution du nombre de cambriolages mais aussi celle des faits élucidés qui a presque doublé ! Il a été souligné également la qualité du travail mené en partenariat avec la Gendarmerie, ainsi que le bon fonctionnement du dispositif « Voisins vigilants » qui aboutit à une plus grande réactivité. Point noir encore évoqué : les suites judiciaires données aux enquêtes. Dans 16 % des cas, ce sont les mêmes personnes qui récidivent...

Le réseau de vidéoprotection étendu

Les travaux d'installation de nouvelles caméras commencés ces dernières semaines se poursuivent. Mis en place en 2007, le réseau de vidéoprotection de la Ville d'Etampes se renforce donc. Et s'étend à des quartiers qui n'en bénéficiaient pas comme Saint-Martin ou les Hauts-Vallons. Ces 10 nouvelles installations viendront renforcer le quadrillage de la commune. 66 caméras sont actuellement en fonctionnement. Un système qui, selon les chiffres du Commissariat, a déjà eu son effet. Les chiffres de la délinquance sont en baisse (-31 % entre 2007 et 2011). Les images servent aussi aux enquêtes quand le flagrant délit n'est pas possible. D'où plus de faits élucidés !

Règles d'urbanisme : « Le droit doit s'appliquer à tous ! »

La coupe est pleine ! Et le Maire vient de le faire savoir au Préfet de l'Essonne.

Entre l'absence de décision de justice devant une infraction avérée et constatée au Code de l'urbanisme ou le non-respect d'un jugement par manque de suivi, les situations conflictuelles se multiplient et s'enveniment. Dernière affaire en date dans le quartier du Petit-Saint-Mars où, depuis 2 ans, sont dénoncés par la mairie des violations au Code de l'urbanisme sans susciter aucune réaction du Parquet d'Evry.

Le Maire saisit le Préfet

Résultat : un mécontentement général et des pétitions de riverains « Construction sans permis, implantation de bâtiment en zone naturelle, aménagement de terrain pour installer des caravanes... les problèmes sont de natures différentes. A la Ville, nous examinons 150 permis de construire et autant de déclarations préalables après un examen des règles qui s'imposent. Alors quand nous saisissons la Justice après avoir dressé un procès-verbal, il est normal que ces infractions ne restent pas impunies », explique Gilles Baudouin, maire-adjoint chargé de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Amélioration de l'habitat.

D'autant et comme le rappelle le maire

dans son courrier, cette inégalité de traitement suscite l'incompréhension de tous ceux qui suivent les règles, déposent une autorisation et se conforment à la réglementation. Franck Marlin est aussi intervenu auprès du Président de l'Union des Maires de l'Essonne pour demander son appui dans sa démarche. Le non-respect du Code de l'urbanisme et l'absence de poursuite des contrevenants est un problème qui touche toutes les collectivités !

Ce que les Etampois en pensent

« C'est important de respecter la loi car sinon, cela défigure un lieu et pénalise tout le voisinage. On ne peut pas créer des ouvertures dans son habitation sans accord. Tout le monde le sait », souligne Daniel.

« C'est incroyable que la Justice ne soit pas appliquée. Nous, dès qu'on commet une infraction, on doit payer immédiatement et là, ça traîne. C'est incompréhensible ! Les gens doivent arrêter de penser qu'à eux ! », ajoute Magali.



Assainissement public : des procédures lancées pour faire le bon choix

Le 4 mai 2013, le contrat d'affermage liant la Ville à la SEE pour la gestion du service public de l'assainissement collectif prendra fin. Afin de choisir le mode de gestion le plus adapté aux besoins de la Ville et des usagers, la Ville d'Etampes a engagé depuis plusieurs mois une réflexion pour anticiper le terme de cette convention de délégation.

AU DÉBUT DE L'ÉTÉ, le rapport d'un bureau d'étude indépendant était commandé afin de comparer techniquement, financièrement et juridiquement les deux modes de gestion possibles : en régie (par les services municipaux) ou en gestion déléguée (par une entreprise spécialisée). Les résultats de l'étude montrent que la gestion en régie entraînerait un surcoût pour le contribuable étampois. La reconstitution des coûts effectuée par le bureau d'étude fait apparaître un budget estimé de 315 000 € par an si le service était effectué par une entreprise privée contre 373 000 € par des agents du service public. Les contraintes de mutualisation du personnel et l'absence d'une centrale d'achat expliqueraient le désavantage de la solution de la régie publique.

Objectif Ville : baisse du prix pour l'usager et hausse de la qualité du service

Cette étude a été présentée le 11 septembre dernier aux membres de la Commission consultative des services

publics locaux qui ont émis un avis favorable à la majorité au lancement d'une procédure de délégation de service public. Le 12 septembre, c'était au tour du Comité technique paritaire de majoritairement voter la poursuite de cette procédure. Suivant ces avis, le Conseil municipal a approuvé lui aussi cette orientation tout en sachant que si la consultation des différentes entreprises qui va être lancée ne donnait rien, la gestion en régie pourra être envisagée de nouveau.

Dans les semaines à venir une procédure d'appel d'offres va donc démarrer. A l'issue de celle-ci, les dossiers des prestataires seront analysés et des entretiens auront lieu. Il s'agit de la phase de négociations. « Au regard des attentes exprimées par les usagers, la Ville se fixe comme objectif la baisse du coût de la gestion déléguée. Une baisse de coût qui devra être répercutée sur le prix du service aux consommateurs », précise Bernard Laplace, maire-adjoint chargé de l'Environnement, des Travaux et de l'Animation commerciale.

Soyons concret !

Le plus important, ce sont les Etampois

Aux termes de la Loi Murcef du 11 décembre 2001, une délégation de service publique (DSP) désigne l'ensemble « des contrats par lesquels une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé ». A Etampes c'est déjà le cas du Service public de distribution d'eau potable. Au terme d'une procédure similaire et ayant pour objectif d'augmenter la qualité du service tout en faisant baisser le prix du m³ d'eau potable, la Ville avait délégué le service à une entreprise privée (la SEE) qui emploie du personnel local. Dès l'attribution du marché le 25 juillet 2011, la SEE avait répercuté aux consommateurs la baisse du prix du m³ : 25 % de moins !

► Plus de photos sur
www.mairie-etampes.fr

10 ans des Potagers du télégraphe : de la graine d'avenir



Vendredi 21 septembre, une centaine de personnes, qu'elles soient adhérentes ou en voie d'insertion, s'est retrouvée pour célébrer les 10 ans des Potagers du télégraphe. « J'ai entendu tous les témoignages des personnes qui ont trouvé leur voie après être passées ici et cela me donne confiance en l'avenir », explique Laëtitia employée depuis 2 mois pour le maraîchage. Les personnes passent en général 9 mois aux Potagers, « une période au cours de laquelle nous levons tous les freins à l'emploi de ceux que nous aidons », confirme Thierry Durin le directeur de l'association. Une bonne nouvelle pour Laëtitia qui espère bientôt obtenir son permis de conduire.

Fête Saint-Michel : c'est parti mon kiki !



Pour sa 1^{re} participation à la fête Saint-Michel, le nouveau Sous-Préfet Ghyslain Chatel, a eu l'honneur de couper le ruban tricolore inaugural.



Rien de plus amusant que d'essayer d'attraper des ballons multicolores ou bien encore la queue de Mickey. « J'ai fait trois attractions, j'ai bien aimé le train fantôme, le manège avec les poneys et mon préféré, c'est la locomotive avec les ballons », reconnaissait Alexis, 8 ans.



Les gourmands et les gourmandes se sont chouchoutés en craquant pour les croustillons et les pommes d'amour. « Aujourd'hui, c'est la fête, et j'assume pleinement et sans complexe ma gourmandise. Je mange ma pomme au sucre », déclarait Melissa en riant.



« Je suis montée à bord de la Pieuvre avec mes enfants, c'était génial », confiait Daisie. La fête Saint-Michel a ouvert ses portes samedi dernier et les fermera le 7 octobre.

Lancement de « Laisse ta voiture au garage »

LE DISPOSITIF « LAISSE TA VOITURE AU GARAGE » a été lancé officiellement le 19 septembre au Pôle économie et solidaire d'Etampes en présence du sous-préfet Ghyslain Chatel et d'élus de la Ville. « La mobilité est une condition de l'activité économique d'un territoire et non une conséquence. Ce nouveau système prouve la capacité des acteurs locaux à passer de l'idée à la réalisation. J'espère qu'il sera pérenne pour le territoire », a souligné le sous-préfet de l'arrondissement d'Etampes.

« Laisse ta voiture au garage » repose sur trois types de transport différents : covoiturage, voitures de location avec chauffeur et taxis en dernier recours. 3 chauffeurs et 2 opératrices travailleront pour ce dispositif. La totalité de l'opération est financée par l'entreprise Faurecia dans le cadre de la convention de revitalisation du Sud-Essonne à laquelle participèrent les collectivités locales et dont Etampes fut à l'origine ! **Inscriptions sur www.laissetavoitureaugarage.com**



De nouveaux commerces pour être bien dans son corps

1 Nouvelles racines pour le Pied de Vigne

Morgan et Geoffrey, deux frères âgés de 35 et 25 ans, sont les nouveaux propriétaires du restaurant Le Pied de Vigne. « Nous proposerons de la cuisine traditionnelle française en essayant d'être accessible au plus grand nombre », explique Morgan qui officie en cuisine. Doté de 17 ans d'expérience notamment dans de grands restaurants parisiens mais aussi à l'Opéra de Paris et au Théâtre Mogador, le chef mise sur la qualité des produits. « On ne fait pas de bonne cuisine avec de mauvais produits », commente-t-il. Le midi, une formule à 12 € avec entrée, plat, fromage ou dessert, café est proposée. Des menus à 15, 20 et 30 € sont également disponibles. Sans oublier la carte qui est bien fournie.

Le Pied de Vigne, 1, rue du Château (face à la Société Générale en Centre-Ville). Ouvert tous les jours midi et soir. Service jusqu'à 15 h le midi et jusqu'à 22 h le soir.

2 Magic form vous promet de retrouver la forme !

Envie d'affiner votre silhouette, perdre du poids, muscler votre corps ou tout simplement vous détendre, Magic Form propose des activités de remise en forme à volonté et ce 7 jours sur 7 ! Dans un espace complètement restauré, du matériel de cardio training et de musculation de dernière génération sont à disposition. Plus de 30 cours collectifs par semaine sont proposés et animés avec des professeurs diplômés d'Etat. Au menu : l'incontournable zumba, mais aussi du body sculpt, du stretching, du boxing... et du step.

Magic form, 35, avenue de Paris. Ouvert de 9 h à 21 h 30. Tél. : 01 64 94 43 13.

3 De nouveaux dessous rue de la Juiverie !

Le 7 juillet dernier, la boutique Antonia Lingerie ouvrait ses portes rue de la Juiverie. « Nous proposons de la lingerie de jour et de nuit pour toutes les femmes, du bonnet A au bonnet I, de la taille 36 à la taille 60 », explique Christiane Maurice la gérante. Beaucoup de choix également au rayon des corsets, de la lingerie pour les sportives... toujours à des prix accessibles. « La gamme de produits est large, de qualité et toujours à un prix raisonnable », ajoute-t-elle. Dans la boutique fraîchement décorée, Christiane Maurice est présente pour prodiguer conseil à ses clientes, mais également aux hommes qui souhaitent faire des cadeaux originaux.

Antonia Lingerie, 24, rue de la Juiverie. Tél. : 01 70 62 82 77. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h.



Les frères Bogdanov, dédicacent leur ouvrage

Pour leur deuxième visite à Etampes, les frères Bogdanov ont fait dans l'originalité. En effet, samedi dernier, les anciens animateurs de l'émission télévisée « Temps X » se sont rendus à Etampes en hélicoptère pour présenter et dédicacer au Centre Culturel E.-Leclerc leur dernier ouvrage : « La pensée de Dieu » aux éditions Grasset. 300 fans les y attendaient avec ferveur.

Atelier d'éveil musical : une première plébiscitée

Mardi 25 septembre, le premier atelier d'éveil musical de l'Espace Jean-Carmet a accueilli 25 assistantes maternelles et parents ainsi qu'une cinquantaine d'enfants. Au rythme de la musique et des chansons, les enfants tapant dans leurs mains n'ont pas raté une miette du spectacle. « Ils sont vraiment captivés. Pas un seul qui pleure ou qui n'écoute pas. Ils adorent ça », commente Véronique, une assistante maternelle. « Pour nous c'est très bien, nous ne sommes pas isolés. Et pour les enfants c'est formidable, ils peuvent apprendre à se socialiser et se faire des copains », ajoute Judith, assistante maternelle également. Une première convaincante donc, et face à l'affluence de cette première, deux séances pourraient être programmées pour le prochain rendez-vous le 9 octobre. « Ce qui est sûr, c'est qu'on ne va pas rater une séance », conclut Véronique. Tél. : 01 60 80 05 29.



Inauguration de la Maison de Quartier « Camille-Claudé » : C'est tout un quartier qui change avec elle

Ce 28 septembre marque une date-clé dans l'évolution du quartier Saint-Michel. Le 26 août 2007, les conventions de partenariat officialisant le programme de rénovation urbaine du quartier étaient signées entre tous les partenaires. 5 ans plus tard, le changement est au rendez-vous comme promis. Panorama de cette transformation menée pour le bien-être des habitants.

Quel changement !



De nouvelles habitations pour le bien-être de leurs résidents



Habitants du quartier, ils témoignent

> **Yasmina,**
« J'ai habité le quartier Saint-Michel jusqu'en 1990. J'y reviens depuis peu parce que ma fille, récemment mariée, s'y est installée. Je dois dire qu'au début je ne le reconnaissais plus. Il a vraiment changé. Il est plus gai et bien plus agréable. »

> **Alexandre,**
« J'emprunte souvent le quartier Saint-Michel pour me rendre à mon travail. Il est bien plus beau et plus propre que ce qu'il a été. C'est plaisant. »

> **Caroline,**
« Je suis arrivée dans le quartier en 2002 et franchement je ne le trouvais pas terrible. Il y avait beaucoup de projets de travaux et je suis contente qu'ils se soient concrétisés. Il est plus agréable à vivre et je m'y sens bien. »

> **Melissa,**
« J'habite le Emmaüs Saint-Michel depuis toute petite. Je suis beaucoup plus fière de vivre dans mon quartier depuis qu'il est beau. Et je vais souvent à la Maison de quartier Camille-Claudé pour l'aide scolaire et les activités de loisirs. »

Un boulevard Saint-Michel requalifié et embelli



Une avenue de Paris métamorphosée !



Et ce n'est pas fini !

A venir :

- > Poursuite des travaux du Département au niveau de l'aménagement de la RD 207.
- > Réalisation d'un accès avec la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonnes vers la RN 20.
- > Création de nouvelles voiries au sein des nouvelles résidences.
- > Ouverture d'un nouveau local à la Croix-de-Vernailles en plus de la plateforme multiservices afin d'accueillir de nouveaux services et activités.
- > Création d'un parc urbain et d'un équipement sportif type gymnase.

Lutte contre l'échec scolaire : des Rased indispensables

LA 5^e JOURNÉE NATIONALE DU REFUS DE L'ÉCHEC SCOLAIRE qui s'est tenue le mercredi 19 septembre dernier a rappelé l'urgence de la situation : 150 000 jeunes en France quittent prématurément le système scolaire sans qualification. Intervenir dès le plus jeune âge pour empêcher que les enfants ne s'enfoncent dans l'échec ou l'exclusion s'avère donc indispensable. De nombreux dispositifs ont été mis en place soit par l'Éducation nationale soit avec le concours des collectivités comme le programme de la Réussite éducative auquel la Ville d'Etampes consacre plus de 350 000 € chaque année. Mais parmi eux, les Rased occupent une place à part. Il s'agit en effet du seul dispositif gratuit spécialisé et psychologique à l'intérieur de l'école. Son rôle est essentiel et le travail de ses équipes complémentaire à celui du maître de la classe. Ces professionnels spécialisés interviennent dès la maternelle et leur action porte aussi bien sur l'aspect pédagogique que rééducatif.

La Ville d'Etampes intervient auprès du Ministre

Sur la circonscription Éducation nationale

d'Etampes, les équipes du Rased sont composées de 12 enseignants spécialisés dont 3 psychologues scolaires. Pour leur fonctionnement, elles bénéficient du soutien de la commune. « Dans l'intérêt des enfants, la Ville apporte son aide aux missions des Rased dans leur mission. Chaque année, nous participons financièrement à leur fonctionnement. Cette année encore, nous subventionnons ce dispositif à hauteur d'un montant de 6 000 €, souligne Marie-Claude Girardeau, maire-adjointe chargée de l'Éducation. Cet été et suite à l'annonce faite par le ministre de l'Éducation nationale de créer 1000 emplois de professeurs des écoles, le Maire était intervenu pour rappeler le besoin de pérenniser l'action des Rased du secteur par des moyens appropriés. C'est aussi dans le cadre de cette politique en faveur de l'éducation prioritaire que M^{me} Cagnioncle, Inspectrice départementale de l'Éducation nationale, a demandé un poste d'animateur-soutien. Celui-ci avait été fermé en juin. « Cette décision prend en compte les attentes des équipes en place au service de la réussite des élèves », indique M^{me} l'Inspectrice.



CABINET DEGRELLE
A votre service depuis 27 ans

Location, Vente, Gestion locative
Syndicat de copropriété, administration de biens

Ouvert du lundi au samedi

BP 36 - 11-13, rue Saint-Antoine - 91151 ETAMPES - Tél. : 01 64 94 48 23
E-mail : contact@immobilier-degrelle.com - Site : www.immobilier-degrelle.com

horoscope DE LA semaine



Bélier. Modérez vos dépenses car les prochains jours pourraient être durs.



Taureau. Profitez de cette période favorable pour vous mettre plus en avant.



Gémeaux. Votre situation professionnelle est en pleine expansion.



Cancer. Mars vous promet des relations amicales animées.



Lion. Votre sens de l'organisation sera votre atout majeur.



Vierge. Vos efforts seront récompensés. Vous serez étincelant et créatif.



Balance. Vous prendrez d'excellentes résolutions et vous vous y tiendrez.



Scorpion. Vous puiserez dans vos réserves et jouerez d'une bonne santé.



Sagittaire. Soyez à l'affût des bonnes affaires et des placements intéressants.



Capricorne. Très émotif, vous aurez, plus que jamais, une sensibilité à fleur de peau.



Verseau. Avoir besoin des autres n'est pas un signe de faiblesse, sachez-le !



Poissons. Imposez-vous une bonne hygiène de vie, c'est important.

Etat-civil

Bienvenue à

• Oumayma Salhioui (14/09), Cathalya Leveau De Sousa Macedo (16/09), Assia Ben Fodda, Lenny Ermanel (17/09), Lucy Dano, Thiago Henry (18/09), Nolhan Ledoyen (19/09), Flora Tandu Mvemba, Sébastien Langlet Hillairaud (20/09).

Félicitations à

• Claire Leroux et Pierre Demilly, Mélissa Klimek et Yoann Giambelluco, Christelle Véga et Thibaut De Greef, Justine Leroy et Nabil Khaldi, Sabrina Abdelhadi et Abdel Aichouch (22/09).

Ils nous ont quittés

• Marcelle Clap épouse Fil, 79 ans, (15/09), Martine Jeannot épouse Lunion, 39 ans (18/09).

Remerciements

• Toute la famille très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées dans leur douloureuse épreuve lors du décès de Marcelle Fil remercie celles et ceux qui se sont associés à leur peine et s'excuse auprès des personnes qui n'auraient pas été prévenues.

• Gérard Foiry, ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de Béatrice Foiry qui ont eu lieu le jeudi 27 septembre en l'église Saint-Gilles, remercient de tout cœur ceux qui ont partagé leur peine. Et s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été prévenues.

• M. et Mme Bernard Daheuil, leurs enfants et petits-enfants très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors de obsèques de Mme Denise Hamouy vous adressent leurs sincères remerciements et s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été prévenues. Mme Denise Hamouy a tenu pendant 50 ans le bar situé rue Paul-Doumer « Chez Nono ».

Astuces ÉNERGIES !

Chasse au gaspi, économies d'énergie et d'argent... de bonnes idées avec la rubrique réalisée en partenariat avec l'Espace Info Energie, avenue des Meuniers (quartier de Guinette).

Pour plus d'infos et d'astuces,

contactez l'Espace Info énergie au 01 69 58 74 78 ou eiesudessonne@gmail.com

Un véhicule neuf tout terrain produit 232g de CO₂ par km contrairement à une berline neuve qui n'en produit que 146 g. Utiliser une 4x4 en milieu urbain consomme environ 20 litres au 100 km, soit en fin de vie (240 000 km) 48 000 litres d'essence pour 56 tonnes de CO₂ rejetés ! Préférez donc une voiture adaptée à vos besoins et aux routes empruntées. Pensez aussi à favoriser l'utilisation des transports en commun qui produisent en moyenne 3 fois moins de CO₂ par personne et par km qu'une voiture.

Le saviez-vous ?



Que s'est-il passé sur la N 20 lundi dernier ?

LUNDI 24 SEPTEMBRE, la RN 20 est restée fermée une bonne partie de la journée dans le sens Paris-Provence suite à un accident. Et pour cause, un poids lourd s'est couché sur la chaussée endommageant la barrière de sécurité du pont de la rue Reverseleux. Du gazole s'est répandu sur la route, provoquant un nouvel accident avec un deuxième camion. Alerté par le bruit, les agents des Services techniques qui travaillaient à proximité se sont rendus sur le site et ont procédé immédiatement à la mise en place d'une déviation sur la voirie municipale pour protéger les automobilistes et les piétons. Relayés par la Police municipale, les agents de la Ville se sont ensuite activés pour retirer les traces d'hydrocarbure sur la chaussée de la rue Reverseleux. Reste maintenant à la Police d'Etampes à déterminer les causes du premier accident.



Promenade des Prés.

Jeudi 4 octobre, des travaux d'entretien de la conduite de gaz seront menés à l'angle de la rue de la République et de la promenade des Prés. En conséquence, **la circulation et le stationnement seront interdits, de 8 h à 18 h**, sur la promenade des Prés entre la rue de la République et le parking de la rue au Comte. **L'entrée et la sortie du parking seront inversées.** Une déviation sera mise en place par la rue au Comte, la promenade des Prés et le parking de la rue au Comte.

Conservatoire. Les travaux de parement du mur ont été temporairement interrompus en raison d'une palette de pierre du Gard endommagée. La commande a été effectuée et le chantier va reprendre lundi prochain. Dans la foulée, le portillon et le portail seront posés.

Château de Valnay. Le dallage béton de la cuisine et des sanitaires a été refait, ainsi que l'installation des cloisons et des portes. A partir de lundi prochain, une chape et du carrelage seront posés.

La Ville à l'honneur dans les médias

Télésonne au Théâtre

« L'Essonne en Auteurs » s'invite au Théâtre. Pas dans n'importe lequel. Celui de la Ville, inauguré en 1852 et devenu au fil des ans un pôle de référence culturelle. Les jeudi 8 et vendredi 9 novembre, l'émission de la chaîne Télésonne sera enregistrée à Etampes. Lors de cet entretien littéraire, sera présente l'écrivaine Lauren Elkin pour son roman « Une année à Venise ». A voir sur le canal Free (217), Orange (215), Neufbox (340) et Bbox (407).

Deux pages sur le Sud-Essonne dans « La République du Centre »

A partir de ce lundi 1^{er} octobre, le quotidien « La République du Centre » va parler d'Etampes et du territoire Sud-Essonien. Deux pages vont leur être consacrées chaque jour. Actualités, économie, agenda, vie sportive et associative... De quoi tout savoir sur la vie locale et intercommunale.

Etampes info

Hebdomadaire municipal.
N° ISSN 1245-1355. 12, rue Magne. Tél. : 01 69 92 12 92.
Fax : 01 69 92 12 88. Directeur de la publication : Jacques Sebaoun. Directeur de la Rédaction et Webmaster : Christine Martin. Rédaction-photos : Christine Fougereux, Teddy Vaur, Mathieu Rouleau. Maquettiste : Murielle Kusy. Secrétariat : Martine Sevestre. Publicité : Service Communication. Impression : Imprimerie Technic Imprim. Courriel : martinesevestre@wanadoo.fr ou com@mairie-etampes.fr.



Don du sang

Merci à tous les donateurs volontaires. Ils étaient 201 lors de la dernière collecte organisée à Etampes par l'Etablissement Français du sang. Dont 26 nouveaux. Prochaine date à retenir pour donner son sang : **le 20 décembre, de 14 h à 19 h, à la salle des fêtes.**

POMPES FUNÈBRES ♦ MARBRERIE

- Transport de corps au funérarium
- Convois - Inhumation - Crémation
- Contrat d'obsèques sans questionnaire santé
- Monuments funéraires
- Caveaux - Entretien
- Tous travaux de cimetière

Au Beau Granit

Depuis 1872

48, rue Sainte-Croix
91150 ÉTAMPES (en face Franprix)

Tél. : 01 64 94 02 22
Facilités de paiement

POMPES FUNÈBRES R. Marin
depuis 1929
MARBRERIE • FUNÉRARIUM • CRÉMATORIUM
2, rue des Heurte-Bise
ZAC du Bois-Bourdon
91150 ÉTAMPES
☎ 01 60 80 02 49
www.pompesfunebresmarin.fr
HORS HEURES D'OUVERTURE : AGUQUEL THEOPHONIQUE 7 J/7 - 24 H/24
TRAVAUX DE CIMETIÈRE - TRANSPORT DE CORPS - ARTICLES FUNÉRAIRES
CONTRATS DE PRÉVOYANCE OBSÈQUES SANS QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Une championne qui a la pêche !

Les 15 et 16 septembre à Montauban, Laurence Rebiffé, du Team Pêche Compétition Etampes est devenue championne de France de pêche. « Je suis vraiment très, très contente. Ce sont les efforts de plusieurs années



qui sont récompensés avec ce titre », explique celle qui, il faut le souligner, a débuté la compétition il y a seulement 5 ans. Son titre, elle l'a acquis de haute lutte ! « Il y avait les filles de l'Equipe de France qui ont terminé 4^e des championnats du monde l'an passé et ma dauphine a été vice-championne du monde il y a deux ans », précise la nouvelle référence nationale. Laurence Rebiffé espère maintenant que cette performance va lui ouvrir les portes de l'Equipe de France. Quant à l'association Team Pêche Compétition Etampes qu'elle préside, il s'agit de son premier titre national. Mais peut-être pas le dernier. « Nous avons plusieurs pêcheurs de haut niveau et j'espère qu'eux aussi sauront bientôt s'imposer ».

Taï Chi Chuan : « la boxe de l'éternelle jeunesse »

Cet art martial chinois, mélange d'action et de relaxation, est enseigné depuis plusieurs années à Etampes. En cette période de rentrée, où le stress quotidien peut vite reprendre le dessus, cette activité aide chaque pratiquant à garder son self-control et à conserver son équilibre et sa concentration pour toujours rester relâché et détendu.

« LE TAÏ CHI CHUAN RÉUNIT LE CORPS ET L'ESPRIT. Il peut s'apparenter au yoga, mais sa différence réside dans le fait qu'il n'y a pas que des postures, mais également des mouvements », explique Anne-Marie Toussein, l'enseignante du club Toum Val de Juine. Art martial donc, mais un art martial sans violence. Car si les gestes effectués se réfèrent à des armes telles que l'éventail, l'épée ou le bâton, le pratiquant ne les utilise pas. « L'activité prend une forme lente. L'ensemble de mouvements, doux et fluides facilitent le relâchement et une meilleure circulation », ajoute-t-elle. Visuellement, le spectateur a l'impression de voir

le combattant affronter une ombre, un adversaire invisible.

« Prendre conscience de son corps »

Ce yoga en mouvement comme certains l'appellent, a également des vertus énergétiques. « Cela permet de canaliser l'énergie mentale, le yi ». A raison d'1 h 30 chaque semaine, « le Taï Chi Chuan aide à prendre conscience de chaque partie de son corps », complète Anne-Marie.

Le club invite donc les Etampois à venir découvrir cet art qui se conjugue avec santé et bien-être lors de leur séance hebdomadaire. « Nous proposons d'une à trois

séances d'essai pour que les personnes puissent appréhender cette activité et fassent le bon choix en s'engageant pour une année », tient à préciser la bénévoles. Etant parfois traduit comme « la boxe de l'éternelle jeunesse », la Taï Chi Chuan multiplie les exemples permettant de l'associer à la longévité. Lu Zijian, un maître chinois, l'a ainsi pratiqué jusqu'à l'âge de 116 ans. Une autre bonne raison d'essayer ce sport.

Association Toum Val de Juine.
Tél. : 06 86 11 77 52.
Au Coséc Gautier
chaque samedi de 9 h 30 à 11 h.



Cyclisme : Tony Gallopin se blesse aux Championnats du monde



Le licencié du Vélo Club d'Etampes est tombé lors de la course élite des Championnats du monde de cyclisme sur route dimanche dernier sur le circuit néerlandais de Valkenburg. Résultat : une main gonflée le soir même et surtout une fracture du 4^e métacarpe. Et pas de vélo pendant 4 semaines. Fin de saison un peu triste pour Tony Gallopin mais souhaitons lui un prompt rétablissement pendant la trêve hivernale.

Football : défaites chez les jeunes

Évoluant en première division de district, l'équipe première Seniors du FCE a concédé un match nul 4-4 devant Les Ulis au stade

Laloyau. L'équipe réserve s'est imposée 3 à 1 à Villiers-sur-Orge. Dans les catégories jeunes, les moins de 17 ans ont perdu 1 à 0 à Melun et les moins de 15 ans ont subi le même sort à Massy sur le score de 4 à 1.

Danse : hip-hop, une semaine d'essai

Et hop ! Il faut dès à présent saisir votre chance de bénéficier d'une semaine de cours gratuits avant de vous inscrire au sein de la très réputée Génération Hip-Hop. Et pour ne pas la manquer, notez bien les dates ! Du 1^{er} au 6 octobre, les cours se dérouleront au Centre sportif Michel-Poirier, les lundi de 17 h 30 à 18 h 30 (4-5 ans), de 18 h 30 à 19 h 30 (6-9 ans), mardi de 20 h à 21 h 30 (adultes) mercredi de 16 h à 17 h 30 (ados) et le samedi de 14 h 30 à 16 h (10-12 ans) au complexe sportif Jean-Coulombel à Morigny-Champigny.
Tél. : 06 17 47 86 43 (Après 18 h).

Handball : bredouilles de leurs déplacements

En excellence départementale, les handballeurs Etampois ont perdu à Brunoy sur le score de 35 à 25. L'équipe B, évoluant en seconde division, s'est inclinée 30 à 27 à Val-de-Seine. Samedi 29 septembre à 21 h, le gymnase René-Jouanny accueillera un match de Coupe de France : Etampes contre Guyancourt. Venez nombreux !

Bienvenue chez Quiniou Conseil & Financement

Q.C.F.
CREDITS

Nelly Quiniou et son équipe
vous accueille pour tous vos projets de crédits.

Regroupement de crédits, prêt immobilier,
personnel, trésorerie, renégociation de prêts,
avance sur épargne salariale...

quiniou@qcf-credits.fr
www.qcf-credits.fr

17, rue d'Enfer, angle place de la Bastille - 91150 ETAMPES
Tél. : 01 76 74 00 50 - Fax : 01 69 58 72 35

Ouvert du lundi au samedi.

Lundi sur rendez-vous.

Mardi au vendredi :
9 h 30 à 13 h et
de 14 h à 17 h 30.

Le samedi
de 9 h 30 à 16 h 30.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Chevrolet CRUZE diesel



Baudrey
Automobiles
RN 20 - ETAMPES

RN 20 - Morigny-Champigny - 91150 ETAMPES
Tél. : 01 69 16 17 50 - Fax : 01 69 16 17 59
OPEL - CHEVROLET

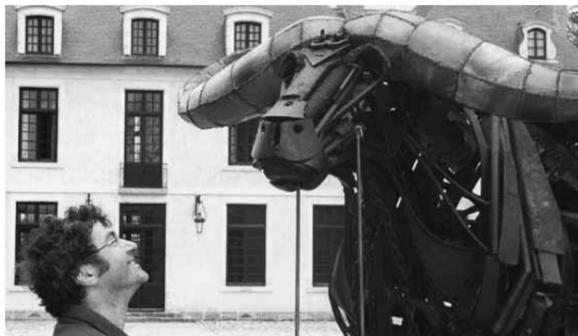
► Plus de photos sur
www.mairie-etampes.fr



Que de divertissements pour les enfants !

La plaquette Jeune Public est sortie ! Elle est disponible dans tous les lieux publics de la commune et sur les sites internet d'Etampes et de la CCESE. Retrouvez l'ensemble des spectacles, expositions et animations programmés au Théâtre, à la Bibliothèque et dans tous les autres lieux culturels de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud-Essonne. A consulter impérativement ! D'autant qu'octobre s'annonce riche en événements avec à l'affiche deux expositions « Science-fiction : Voyage au cœur du vivant » et « Jules Verne, mémoire d'un enfant rêveur ». Histoires à faire peur, racontines ou encore spectacle de Théâtre et de magie avec « Palette Magique » attendent aussi les enfants. Tél. : 01 69 92 69 07.

Le Salon d'Art au sommet avec Dumont et Legrand



Christophe Dumont, magicien, il change la ferraille en art

CHRISTOPHE DUMONT A TRAVAILLÉ pour Hermès, Christian Lacroix, Thierry Mügler... la Féria de Nîmes avant de s'engager en 1995, dans une création plus personnelle, autour d'un thème ; la nature et les animaux. Ses sculptures grandeur nature sont réalisées avec des objets de récupération en ferraille que les agriculteurs de la région Beauce-ronne lui offrent (socs de charrues, pelles, chaînes de transmission, fourches, brouettes, herbes...). « De ses doigts, et de son étincelle, naissent une forme, une force, un regard. Un instant de vie figé dans le mouvement, tantôt noble, tantôt drôle, au gré de l'inspiration », explique Margot son épouse. Sa sculpture, Le Cheval Piaffant est exposé à l'entrée de l'hippodrome de Vincennes, L'Ardennais au travail se trouve au Musée Vivant du Cheval de Chantilly... Certaines autres seront à Etampes. Emotion assurée.

Depuis 1925, au début de l'automne, la Société Artistique d'Etampes (SAE) orchestre un magnifique ballet de forme et de couleurs en invitant des peintres et des sculpteurs de renom. Cette année, la SAE met à l'honneur 2 grands artistes de la région. A leurs côtés, 83 talents à découvrir du 30 septembre au 14 octobre, à la salle des fêtes.



François Legrand, un peintre émerveillé par la nature

NATIF D'ETAMPES, FRANÇOIS LEGRAND a rejoint dès la première heure l'Atelier de la Vigne sous la direction de Philippe Lejeune. Licencié en Arts Plastiques, il enseigne le dessin et la peinture à l'Institut d'Art visuels d'Orléans. L'émerveillement que lui procure la nature le conduit à privilégier le style figuratif. « L'engagement total du peintre animé par une nécessité absolue de rendre compte de ce qu'il voit donne lieu à un combat singulier qui, sans doute, fait la force de l'œuvre de François Legrand (...) L'art du portrait réunit et résume toutes les exigences de la peinture, et depuis quarante ans, il pratique cet art si difficile avec brio (...) », confie Philippe Lejeune, le vénéré maître de l'école d'Etampes. Peintre officiel de l'Armée depuis 2007, médaillé d'or des Artistes français, François Legrand porte bien son nom. Sa présence au salon est un événement.

Artistes primés : la rétro de 10 ans d'acquisition du Musée



« Femmes aux trois colombes » de Marcel Soyez, 1^{er} prix 2011

Le Musée s'associe à l'évènement et à la SAE pour présenter 10 ans d'acquisition d'œuvres d'artistes primés. Un panorama parfait pour apprécier la qualité et la diversité d'un salon dont l'une des spécificités est le grand format.

Musique !

Le Chœur et l'Orchestre de Chambre d'Etampes, sous la direction de Rodolphe Gibert, donneront le célèbre *Requiem* de Fauré, dans sa version ultime avec grand orchestre. Au programme également *l'Élégie pour violoncelle* de Fauré, *Les Nuits d'été* de Berlioz et *La Méditation de Thaïs* de Massenet grâce à la participation de la soprano Ingrid Peruche, de Jacques Bona à la basse, d'Aurélienne Brauner, violoncelliste, de Stéphane Rullière, violoniste et de l'ensemble vocal « Plein Chant » de Saint-Germain-en-Laye (100 participants). Places de 12 à 25 €.

Renseignements au 01 64 94 12 19 ou orchestredechambreetampes@wanadoo.fr

Direction le Brésil

Le Brésil est souvent méconnu et trahi, par des images stéréotypées, dont les contours ne se limitent pas aux plages de Rio, aux fastes trompeurs du carnaval et à la vision bucolique de l'Amazonie. Le réalisateur Mario Introia propose de découvrir sous un nouvel angle ce merveilleux pays en allant explorer les grands espaces, la nature, la richesse, la pauvreté, la fête, le soleil et l'émotion qui le caractérisent dans le cadre d'une conférence de Connaissance du monde, mercredi 3 octobre, à 14 h 30 et 18 h 30 au Théâtre. Prix du billet : 5 et 8 €. Tél. : 01 69 92 69 07.

Portes ouvertes à l'Atelier Clémentine

L'atelier a réouvert ses portes depuis ce mardi 25 septembre. Pour les personnes désireuses de découvrir l'enseignement qui y est prodigué, une journée portes ouvertes se tiendra ce samedi 29 septembre. « Les visiteurs pourront apprécier les travaux en cours ou déjà terminés qui seront exposés », explique Thierry Hulné. Ils pourront également échanger avec ce professeur passionné. L'Atelier sera ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Atelier d'Art Clémentine, 25 rue Paul-Doumer. Tél. : 06 16 91 87 32 ou www.atelier-art-clementine.fr

Agenda : ça se passe près de chez vous

1 Jusqu'au 7 octobre
Fête Saint-Michel.

Samedi 29 septembre

2 Concert Soul Club, à 22 h 30, au Pub de la Terrasse.

3 Conférence sur le Théâtre, à 15 h 30, à la Bibliothèque.

Dimanche 30 septembre

4 Ouverture de la saison culturelle « Le script », à 17 h, au Théâtre.

4 Mercredi 3 octobre

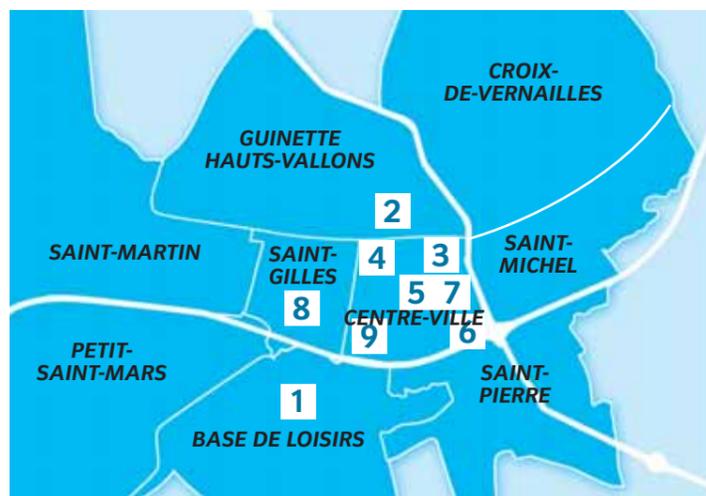
Conférence. Connaissance du monde sur le Brésil, à 14 h 30 et 18 h 30, au Théâtre.

5 Jusqu'au 4 octobre

Exposition. « De pierre et de bronze, pages de chronique », à l'Hôtel Anne-de-Pisseleu.

6 Vendredi 5 octobre

Sorties de grottes. Concert Quartier Libre (hip-hop funk), à 21 h 45, au Tom Pouce.



Samedi 6 octobre

7 Concert. Requiem de Gabriel Fauré par l'Orchestre de Chambre d'Etampes en l'église Notre-Dame, à 20 h 30.

8 Théâtre avec la compagnie les muscardins, à 14 h, au Temps des loisirs.

9 Du 30 septembre au 14 octobre

80^e Salon de la Société artistique d'Etampes, à la salle des fêtes.

4 Mercredi 10 octobre

Spectacle jeune public « Palettes Magiques », à 17 h 30, au Théâtre.

Mercredi 17 octobre

9 Concert thé dansant avec le groupe « Nostalgie » à 14 h à la salle des fêtes.



Retrouvez l'agenda complet sur :
<http://www.mairie-etampes.fr>

